

Etape 3 : 2010

Le travail du comité de pilotage, en collaboration avec les deux bureaux d'études se poursuit et nous formalisons « le diagnostic et les enjeux » que nous avons présenté aux Aramonais lors d'une réunion publique le 27 mai 2010. Des panneaux permanents d'information illustrent la démarche et ils sont installés depuis cette date dans les escaliers de la mairie

Les différentes autorités ou collectivités concernées par ces travaux (appelées Personnes Publiques Associées) et les Aramonais présents en nombre lors de cette rencontre nous encouragent à passer à la phase suivante.

Nous croisons alors les premières études de l'AEU avec le pré Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Nous avons présenté ce document le 16 juillet 2010 au comité de pilotage et le 21 septembre au Conseil Municipal.

Nous avons poursuivi jusqu'à la fin 2010 nos travaux sur le PADD et avons organisé le 9 octobre des ateliers sur différents thèmes

- Le développement urbain durable
- Le patrimoine paysagé et bâti
- L'équilibre entre population et emploi
-

D'autres travaux sont menés en parallèle. Très conscients du risque inondation, nous sommes aussi sensibles au phénomène du ruissellement en provenance des collines dont l'impact nous paraît avoir été sous-estimé jusque là. Nous avons donc lancé une étude appelée « schéma directeur de gestion des eaux pluviales », confiée après appel d'offres à un cabinet spécialisé.

Nos réflexions, nos travaux sont le fruit de nombreuses rencontres notamment pour mieux cerner le développement démographique, le logement et l'habitat durable en concertation avec les organismes concernés (Etat, Région, Conseil General, Pays, Communauté de Communes).

L'équipe est constituée d'élus, de fonctionnaires d'Etat ou territoriaux, d'experts, préoccupés de faire le lien entre la réglementation et les désirs de la population, entre les projets et les possibilités financières de la commune.